

Interpellation urgente sur les rejets de la STEP

Il y a bientôt 15 ans, je suis intervenu devant notre Conseil pour signaler les rejets de l'exutoire de la STEP, ce tuyau rejette normalement les eaux épurées au lac, ces jours c'est quasi directe l'eau de nos WC. il date de l'époque où toute l'installation était à Rive Est, il est très certainement plus aux normes.

Il y a eu maints refoulements, une fois, il a même fallu dédommager les pêcheurs.

Lors de violents orages ou en d'autres circonstances spéciales lors d'évènements tels que celui relaté dans les journaux ce week-end.

La réponse d'alors, qui se voulait rassurante, mettait la sortie de ce tuyau à plus de 120 mètres du rivage. Par la suite d'autres interventions de ma part sur le même sujet, la Municipalité a admis que ces rejets se faisaient bien plus près des rives, soit 20 mètres.

J'en veux pour preuve que la Municipalité a déposé en 2025 un préavis pour étudier le prolongement de cette canalisation. Ce préavis a été accepté par notre Conseil.

Depuis une année, nous sommes sans nouvelle des résultats de cette étude pour prolonger un tuyau.

Je pose donc les questions suivantes :

Quand la Municipalité viendra-t-elle avec le crédit de réalisation pour cet ouvrage ?

La Municipalité ne devrait-elle pas dissocier la réalisation de cet ouvrage de celui de la STEP ?

Pourquoi la Municipalité n'a-t-elle pas profité des divers travaux fait sur la STAP à Rive, changement de turbine, amortisseur de bruits, changement des pompes de refoulement, etc... pour réaliser la prolongation de cette canalisation ?